

LES DÉCISIONS DU COMITÉ DIRECTEUR 26 ET 27 MARS 2019

PARIS, LE 27 MARS 2019 – Le Comité Directeur de la LNR s’est réuni mardi et mercredi et a notamment acté des décisions concernant la protection de la santé des joueurs, la situation intermédiaire des JIFF sur les feuilles de matches en TOP 14 et PRO D2, les compétitions et les centres de formation.

Mardi, en ouverture de session, l’ensemble des membres du Comité Directeur a également observé une minute de silence en hommage à René Fontès, vice-Président de la Ligue, membre du Bureau et du Comité Directeur de la LNR, décédé le 17 mars dernier.

● Protection de la santé des joueurs

Un compte-rendu du symposium World Rugby sur la sécurité des joueurs a été présenté, symposium auquel a participé la LNR. Les réunions et ateliers de réflexion ont mis en évidence le travail mené depuis plusieurs années par le rugby, tout en soulignant la nécessité de poursuivre cette dynamique. Plusieurs propositions d’expérimentations ont ainsi été soumises à la Commission Rugby et au groupe de révision des règlements de World Rugby afin d’améliorer encore la protection de la santé des joueurs, particulièrement lors des rencontres, mais également dans les premières années de leur formation.

Dans l’attente des décisions de World Rugby quant aux règles qui seront expérimentées au cours de la saison 2019/2020, l’Observatoire Médical FFR/LNR continuera son travail sur l’amélioration de la sécurité des joueurs dans les compétitions professionnelles et amateurs françaises.

● Situation intermédiaire du nombre de JIFF par feuille de match

Un point concernant la situation du nombre de JIFF par feuille de match depuis le début de la saison a été présenté lors du Comité Directeur. La situation est arrêtée à la **19^e journée de TOP 14** (16-17 mars) et à la **24^e journée de PRO D2** (14, 15 et 17 mars).

Pour ne pas voir appliquer de retrait de points au démarrage de la saison 2019/2020, chaque club doit respecter sur l'ensemble de la saison une moyenne de 14 JIFF* sur la feuille de match sur l'ensemble de la saison (phase finale comprise). Pour bénéficier de l'incitation financière prévue par les Règles de Distribution de la LNR, la moyenne requise est de 15 JIFF sur la feuille de match.

(*) sous réserve des aménagements prévus pour les promus en TOP 14

Comme lors de la dernière situation intermédiaire établie en décembre, tous les clubs de TOP 14 et PRO D2 ont une moyenne supérieure au minimum demandé par les Règlements Généraux de la LNR.

● **TOP 14 :**

Pour rappel, les moyennes de JIFF à atteindre sur la feuille de match sont :

- **12** pour les clubs promus en 2018/2019 (USA Perpignan et FC Grenoble Rugby) ;
- **13** pour les clubs promus en 2017/2018 maintenus en TOP 14 en 2018/2019 (SU Agen LG) ;
- **14** pour les autres clubs.

La moyenne générale est **de 15,58 JIFF** sur la feuille de match.

Clubs	Nombre de JIFF requis	Moyenne à la J11	Moyenne à la J19
SU Agen Lot-et-Garonne	13	16,45	15,53
Union Bordeaux-Bègles	14	15,91	15,32
Castres Olympique	14	14,73	15,58
ASM Clermont Auvergne	14	14,73	15,58
FC Grenoble Rugby	12	13,45	13,58
Stade Rochelais	14	17,73	18,11
LOU Rugby	14	15,36	15,53
Montpellier Hérault Rugby	14	15,36	15,47
Stade Français Paris	14	15,36	15,11
Section Paloise Béarn Pyrénées	14	14,64	14,89
USA Perpignan	12	14,00	14,05
Racing 92	14	14,27	15,16
RC Toulonnais	14	16,64	16,84
Stade Toulousain Rugby	14	16,45	17,32

● **PRO D2 :**

Pour rappel, la moyenne à atteindre est de 14 JIFF sur la feuille de match sur l'ensemble des rencontres.

La moyenne générale est de 15,89 JIFF sur la feuille de match.

Clubs	Moyenne à la J13	Moyenne à la J24
Stade Aurillacois Cantal Auvergne	18,0	17,6
Aviron Bayonnais Rugby Pro	15,2	15,3
AS Béziers Hérault	18,1	18,0
Biarritz Olympique Pays Basque	15,5	15,1
US Bressane Pays de l'Ain	20,5	20,0
CA Brive Corrèze Limousin	17,0	16,3
US Carcassonnaise	14,1	14,3
Colomiers Rugby	14,6	15,1
RC Massy Essonne	15,4	16,2
US Montalbanaise	15,8	16,2
Stade Montois Rugby	15,2	15,4
USON Nevers Rugby	15,2	15,5
Oyonnax Rugby	14,5	14,5
Provence Rugby	15,5	15,0
SA XV Charente Rugby	15,2	14,8
RC Vannes	14,8	14,9

● **Programmation de la phase finale de PRO D2**

Le Comité Directeur a entériné la programmation des matches de phase finale 2019 de PRO D2 qui restaient à fixer et du TOP 14 Access Match (opposant le 13e de TOP 14 au finaliste de PRO D2).

Barrages PRO D2

- **Samedi 11 mai à 20H45**, en direct sur CANAL+ Sport et Eurosport 2
- **Dimanche 12 mai à 14H15**, en direct sur Eurosport 2 et France 3 Régions

Demi-finales PRO D2

- **Samedi 18 mai à 18H30**, en direct sur CANAL+ Sport et Eurosport 2
- **Dimanche 19 mai à 14H15**, en direct sur Eurosport 2 et France 3 Régions

La 25e journée de TOP 14 fera l'objet d'un aménagement horaire le samedi 18 mai.

Finale PRO D2 (pour rappel)

- **Dimanche 26 mai à 14H00**, en direct sur CANAL+ Sport, Eurosport 2 et France 3

TOP 14 Access Match

- **Dimanche 2 juin à 15H15**, en direct sur CANAL+ et Eurosport 2

● Calendrier des oppositions 2019/2020

Après l'adoption, lors du Comité Directeur du 27 novembre dernier, du calendrier général 2019/2020 de TOP 14 et PRO D2, plusieurs principes de construction des calendriers des oppositions ont été entérinés pour la saison à venir :

- Maintien de l'**absence de symétrie** matches aller / matches retour,
- **Equilibre** sur le nombre de matches domicile / extérieur sur la phase aller et la phase retour,
- Priorité accordée à l'**alternance** des matches à domicile et à l'extérieur,
- Possibilité pour les clubs de communiquer jusqu'à fin mai leurs souhaits (délocalisations, événement spécifique, travaux ...).

Dans le respect de ces principes, le Comité Directeur a par ailleurs acté le renouvellement des "**Fan Days**" (journée des supporters / derbys) dont la 1^{re} édition a eu lieu cette saison.

● Centres de formation

Pour donner suite à la proposition de la Commission Formation LNR/FFR de porter des modifications sur le Cahier des charges minimum des Centres de formation, permettant de renforcer l'individualisation du suivi des joueurs sur le plan sportif et scolaire, le Comité Directeur de la LNR a acté plusieurs évolutions qui seront également soumises au Comité Directeur de la FFR du 29 mars prochain, dont notamment :

- Le **renforcement** de l'encadrement administratif, scolaire/universitaire/professionnel et sportif,
- La création d'un **Conseil de suivi du double projet au sein de chaque centre de formation**,
- L'ajout, par l'encadrement médical du club, de **créneaux horaires spécifiquement réservés** aux Centres de formation,
- L'**interdiction des compléments nutritionnels** chez les joueurs de moins de 18 ans.



L'entrée en vigueur de ces modifications est prévue au 1er juillet 2020, permettant aux Centres de formation de se préparer à ces évolutions.

CONTACT PRESSE

Emmanuelle Varron - emmanuelle.varron@lnr.fr - 01 55 07 87 51

